



Source : L'Écho, 23 septembre 2009

# La CRÉ encourage l'utilisation du bois dans la construction

Guy LACROIX • [redaction.amos@hebdomasquebecor.com](mailto:redaction.amos@hebdomasquebecor.com)

L'utilisation accrue du bois dans la construction est une bonne façon de lutter contre les changements climatiques. Voilà ce que clame haut et fort la toute nouvelle Coalition Bois Québec qui vient d'être lancée officiellement, le 15 septembre dernier. En Abitibi-Témiscamingue, la Conférence régionale des élus (CRÉ) veut se doter d'un démarcheur pour sensibiliser les décideurs à cet effet.

Selon Simon Letendre, directeur adjoint de la CRÉ en Abitibi-Témiscamingue, la création de la coalition provinciale émane des réflexions entamées sur le sujet par quelques régions du Québec depuis quatre ans.

L'organisme régional est actuellement en processus de sélection pour trouver un démarcheur qui aurait notamment un mandat de sensibilisation auprès des leaders du milieu.

«Ce que nous recherchons, c'est un bon communicateur qui a une formation d'ingénieur. La perle rare est difficile à trouver car ce sont généralement des gens qui ont un emploi. Il aurait à s'assurer que les organisations qui ont à donner des contrats de construction aient au moins la volonté de demander à comparer les coûts du bois au lieu du béton ou de l'acier», résume Simon Letendre.

Le démarcheur choisi aurait également à voir à ce que les spécialistes régionaux puissent offrir l'option du bois. «Nos firmes d'ingénieurs et d'architectes doivent pouvoir suivre. Ils nous apparaît que l'ensemble de l'expertise en région n'est pas tout à fait à l'aise dans l'utilisation du bois dans les gros bâtiments», croit le directeur adjoint.

## Écologique et économique

Selon la Coalition, le bois est le seul matériau de construction qui soit à la fois renouvelable, recyclable et réutilisable. Concrètement, la fabrication d'une poutre de béton émet cinq fois plus de CO<sub>2</sub> qu'une poutre de bois, et l'acier, sept fois plus. Par ailleurs, la poutre de bois a l'avantage de stocker du carbone pendant la durée de la vie du bâtiment, ce qu'aucun autre matériau ne peut faire.

Autres avantages du bois, sa proximité et la consolidation de nombreux emplois en région. «Ce n'est pas un projet pour résoudre la crise forestière, mais une démarche provinciale concertée peut certainement avoir un impact positif», affirme Simon Letendre.